



Contrat d'engagement républicain

Par AMA

Bonjour,

Je vais demander une carte pluriannuelle salariée et je n'ai jamais été convoquée pour signer le CIR. Je précise que je suis entrée en France en 2022 avec un titre visiteur puis auto entrepreneur et salariée depuis 1an maintenant.

J'ai tenté de m'inscrire volontairement à l'Ofii pour faire le parcours CIR mais ils m'ont dit ne pas avoir mon dossier et que la préfecture doit le transmettre.

Je vais donc effectuer mon renouvellement de titre en novembre 2025 avec ce mail en pièce jointe, mais est ce que c'est bloquant pour la délivrance d'un titre pluriannuel de ne pas avoir le CIR ? Et pourquoi je n'ai jamais été convoquée ?

Merci pour votre aide!

Merci de vos réponses